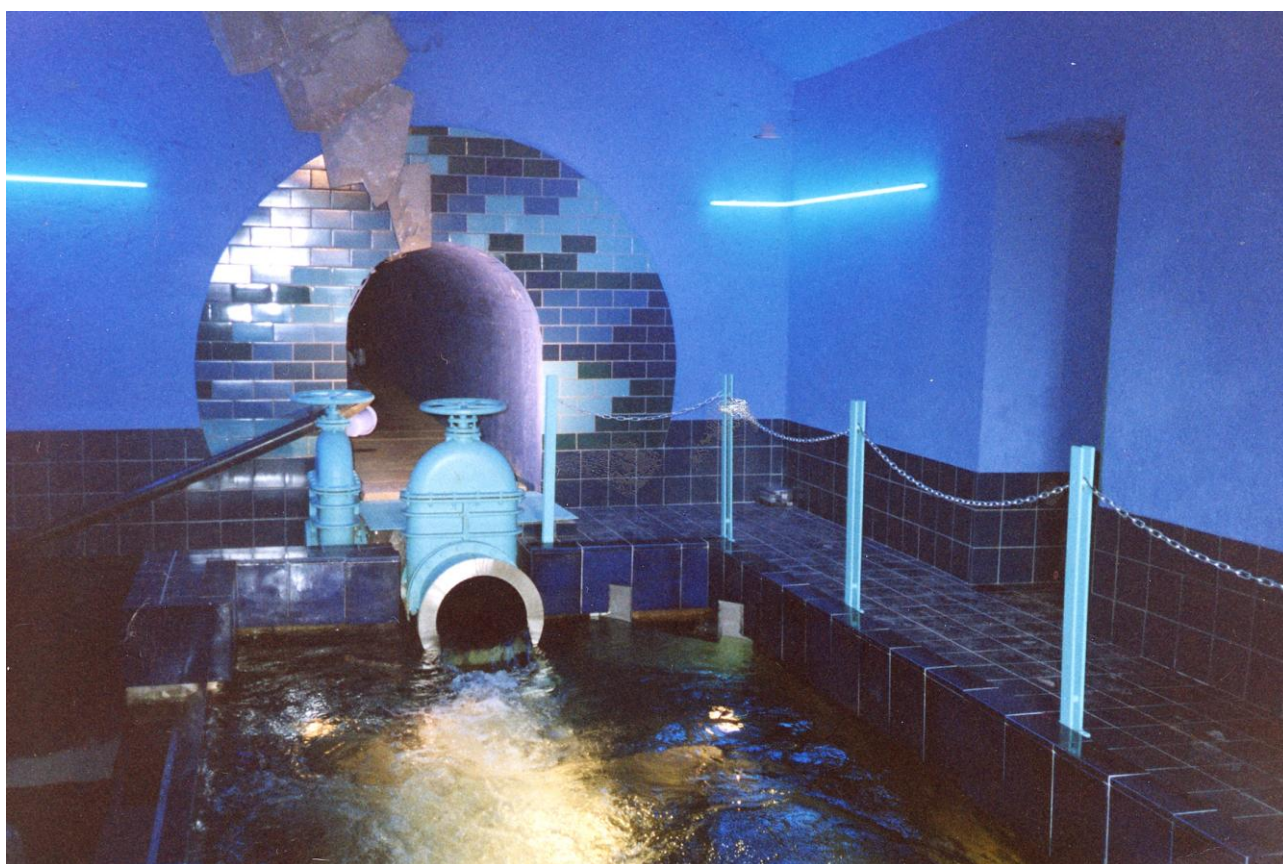


RAPPORT ANNUEL 2009



(Chambre de répartition du Goulet de Volvic)

A.E.P

Sommaire

I- DESCRIPTIF	2
a) Captage et réseau du Goulet ; Volvic Bas - gestion du réseau.....	2
b) Forage de Marcenat et réseaux ; Volvic Haut.....	4
c) Captage des Egales et réseau.....	5
II - LE PRIX DE L'EAU (2009).....	7
III - LES TRAVAUX.....	7
a) Travaux réalisés en 2009.....	7
b) Projets envisagés pour les années à venir.	7
IV - TABLEAU RECAPITULATIF	8
GLOSSAIRE.....	9
ANNEXES.....	10
PLAN DES RESEAUX	11
DOSSIERS PHOTOGRAPHIQUES	12
RESULTATS D'ANALYSES	15
TEXTE REGLEMENTAIRE.....	16

I- DESCRIPTIF

La totalité de l'eau potable distribuée sur la commune de Volvic provient de captages ou de forage situés exclusivement sur la commune.

a) Captage et réseau du Goulet ; « VOLVIC BAS »

Gestion du réseau

Ce captage est situé, rue des Sources, sur le haut du bourg, section AH parcelle 19, (c.f. carte IGN 1/25 000 et photographies).

Les travaux d'aménagement ont été achevés en 1929. Le débit d'étiage est de 167 l/s.

Il alimente environ 60 000 personnes sous la gestion du Syndicat Mixte des Utilisateurs d'Eau de la Région de Riom (SMUERR).

Par arrêté préfectoral les débits octroyés aux 4 collectivités adhérentes au SMUERR sont les suivants :

- Châtel-Guyon (droit d'eau : 33 l/s)
- SIVOM de Riom (droit d'eau : 70 l/s)
- Plaine de Riom (droit d'eau : 46 l/s)
- Volvic (droit d'eau : 18 l/s) soit 567 648 m³/an

Pour Volvic :

Voir tableau récapitulatif.

Au départ du Goulet, nous alimentons Volvic bourg, le lac, Tournoël, Crouzol (soit 3070 habitants). Le réseau est géré et entretenu par la commune.

Un traitement préventif au bioxyde de chlore est effectué au départ du Goulet. Le suivi du système de chloration pour l'ensemble des collectivités desservies par le Goulet est assuré par le Groupe SAUR. Les analyses réalisées par l'ARS montrent une eau régulièrement potable (c.f. résultat d'analyse).

Depuis 2008, une unité de traitement pour l'arsenic a été mise en service afin de respecter la norme qui est de 10 µg/L maximum.

Le réservoir situé rue de la Bannière a une capacité de 1000 m³.

Une station de refoulement située au Lac, permet d'alimenter le réservoir de Tournoël (50 m³).

REMARQUES

- Une fontaine d'eau potable distribue l'eau du captage du Goulet, elle est située place de l'Eglise à côté de l'Office du Tourisme.
- Les fontaines de la Place de la Grande Fontaine, du Pigeonnier, de la rue des Moutys et de la Place du Mas sont alimentées par la source Saint-Priest
- Toutes les autres fontaines de Volvic sont équipées d'un système de recyclage.

b) Forage de Marcenat et réseaux ; « VOLVIC HAUT »

Ce forage est situé à Marcenat, Allée de la Forêt, section ZA parcelle 301 (c.f. carte IGN 1/25 000 et photographies).

Il a été réalisé en 1991 par la DDAF (maître d'œuvre).

Sa capacité est de 315 360 m³/an (droit d'eau : 10 l/s).

Il alimente environ 1084 personnes

L'entretien de ce forage et du réseau est réalisé par la commune.

Il alimente les villages de : Moulet-Marcenat, Tourtoule, la Plaine, le Luzet, le Cratère, la Gare, les Goulots, la Coussedière, Viillard et la Pradelle.

Le réservoir est situé sur la commune de Charbonnières les Varennes, permettant ainsi une alimentation gravitaire.

Il représente une réserve de 2 x 250 m³.

Un traitement préventif au bioxyde de chlore est réalisé à la sortie du réservoir (c.f. schéma d'alimentation). Les analyses réalisées par l'ARS montrent une eau régulièrement potable. (c.f. résultat d'analyse.)

En 2004, une station de traitement d'arsenic a été mise en service sur la commune de Charbonnières Les Varennes afin de mettre en conformité l'eau concernant le paramètre arsenic. Une interconnexion est réalisée entre le réseau de la commune de Charbonnières Les Varennes et le réservoir du Thiolet pour réaliser une dilution et obtenir un taux en arsenic inférieur à la norme de 10 µg/L sur le réseau haut de la commune.

c) Captage des EGAULES et réseau

Le captage est situé en bordure de la départementale D90 à la sortie d'Egaules en direction de Chanat la Mouteyre, section ZT parcelle 62 (c.f. carte IGN 1/25 000 et photographies)

Il a été réalisé en 1956 par la CEH (maître d'œuvre).

Du fait de la configuration de ce captage il est impossible d'en mesurer son débit.

Il alimente une quarantaine de personnes à Egaules et quelques têtes de bétails (ovins et bovins).

Une partie de cette source alimente le petit village (2 ou 3 habitations) de Laty situé sur la commune de Sayat.

Le réservoir est situé en amont, dans la forêt, il représente une réserve de 50 m³.

Un traitement au bioxyde de chlore est effectué dans la station de refoulement situé au niveau du captage. Les analyses réalisées par la ARS montrent une eau régulièrement potable. (C.f. résultat d'analyse)

REMARQUES GENERALES

- Une société qualifiée (SOLYDERE), en présence du service de l'eau, réalise le nettoyage et la désinfection de l'ensemble des ouvrages une fois par an.
- Les analyses montrent qu'il s'agit d'eaux très douce, faiblement minéralisée et de pH proche de la neutralité.
- L'entretien des ouvrages et des réseaux occupe un poste et demi à temps plein.
- La consommation moyenne en eau/habitant sur la commune de Volvic est de 187 l/j (la moyenne nationale est comprise entre 180 l/j. hab. à la campagne et 350 l/j. hab. en ville)

II - LE PRIX DE L'EAU (2009)

Il se compose de

-prix au m ³	0.92 € HT/m ³
-taxe SMUERR	0.057 € HT/m ³
-taxe pollution	0.22 € HT/m ³
-location du compteur	12.80 € HT/an

Le prix au m³ est de 1.20 € HT pour la commune de VOLVIC.

Facture moyenne pour un ménage :

M3 consommés	Prix m3 de l'eau TTC	Taxe pollution TTC	SMUERR TTC	Abonnement TTC	Total de la facture TTC
120	116.47 €	27.85 €	7.22 €	13.50 €	165.04 €

III - LES TRAVAUX

a) Travaux réalisés en 2009

- Nombre de branchements réalisés : 10
- Renforcement du réseau du village de La Coussedière

b) Projets envisagés pour les années à venir.

- Diagnostic réseau
- Projet de doubler la capacité du réservoir de la Bannière
- Remplacement de la conduite de refoulement entre le captage de Marcenat et le réservoir du Thiolet
- Rénovation du réseau de la traverse RD16 de Moulet Marcenat

VOLVIC	Habitants	Abonnés	Volume produit (m3)	Volume comptabilisé (m3)	Rendement du réseau (%)
EGAULES	43	27	4578	4324	94,5
VOLVIC haut	1084	512	119970	58234	48,5
VOLVIC bas	3070	1353	360384	204987	56,9
total	4207	1892	484932	267545	

GLOSSAIRE

DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la forêt

CEH : Centre d'Etudes Hydrauliques

ARS : Agence Régionale de Santé.

Droit d'eau : Autorisation de prélèvement d'une certaine quantité d'eau définie par arrêté préfectoral.

GRIFFON : Point de sortie des eaux de source à capter.

Maître d'œuvre : Organisme chargé de réaliser le projet de faire exécuter les travaux et de contrôler la bonne exécution.

Périmètre de protection : Surface de terrain autour d'une source, déterminée par un hydrogéologue ou l'activité humaine est réglementée.

SMUERR : Syndicat Mixte des Utilisateurs d'Eau de la Région Riomoise.

ANNEXES

Plan des réseaux

- carte de situation au 1/25 000

Dossiers photographiques

- a captage du Goulet
- b forage Marcenat
- c captage des Egaules

Résultat d'analyses

- | | | |
|-----|-------------------------|--------------------|
| - a | prélèvement à Crouzol | réseau Volvic bas |
| - b | prélèvement à Tourtoule | réseau Volvic haut |
| - c | prélèvement à Egaules | réseau d'Egaules |

Texte réglementaire

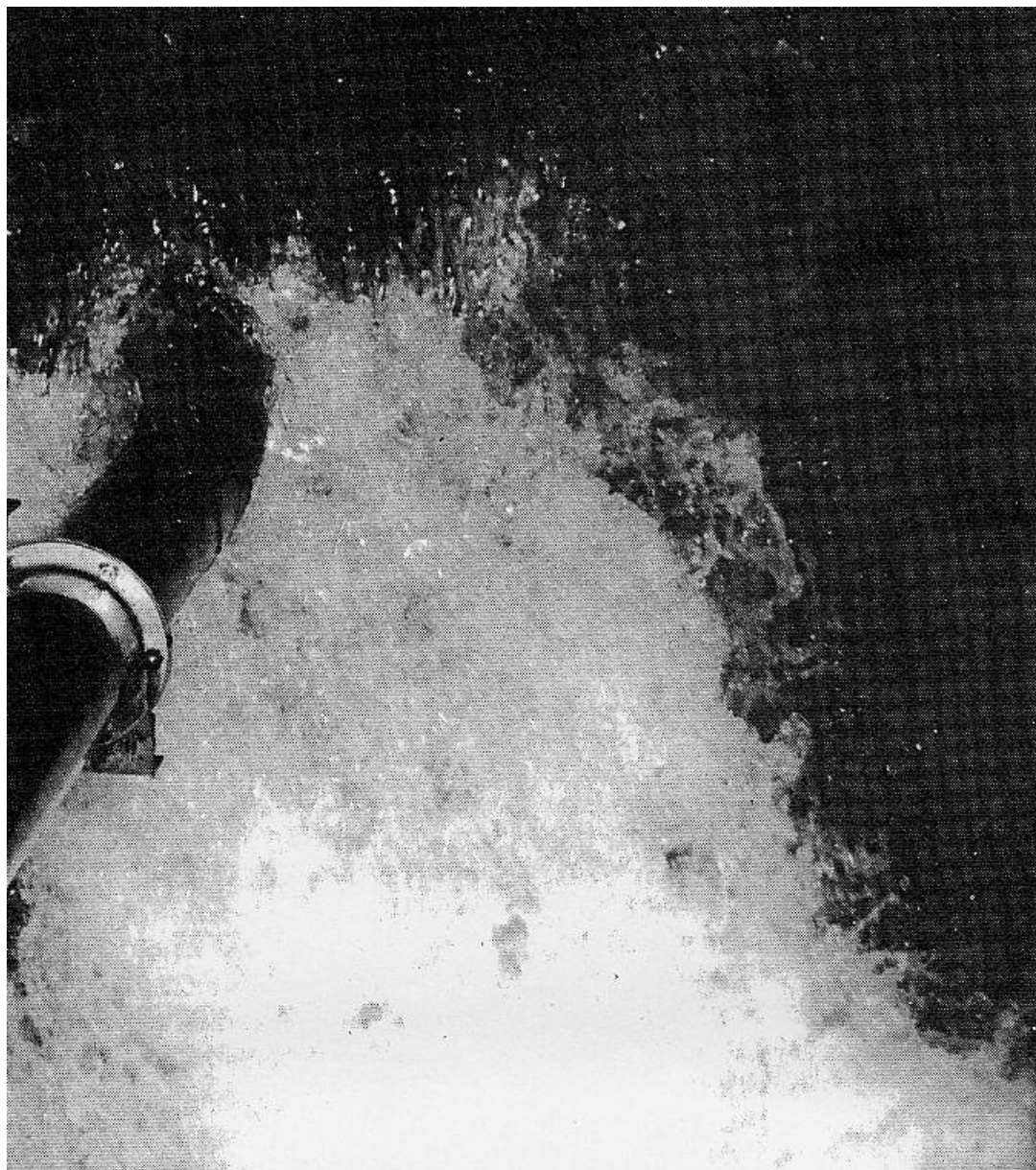
- Loi du 3 janvier 1989

PLAN DES RESEAUX

Carte de situation au 1/25 000

DOSSIERS PHOTOGRAPHIQUES

- a Captage-Goulet



- b Forage-Marcenat



- c Captage d'Egaules



- d Captage de Vinzelles



RESULTAT D'ANALYSE

- a prélèvement à Crouzol réseau Volvic bas
- b prélèvement à Tourtoule réseau Volvic haut
- c prélèvement à Egaules réseau d'Egaules

Loi du 3 janvier 1989